



Construire en Chanvre

Procès-verbal des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du 20 Juin 2018

NANTES – le 20 juin 2018

Quorum : 50% des adhérents sont présents ou représentés



Assemblée Générale Extraordinaire

Construire en chanvre







Résolution 1 - Modification de l'article 6 des statuts - Composition de l'association

Mention à ajouter :

Membres représentants des associations régionales affiliées à CenC, selon une charte et son annexe définies dans le règlement intérieur.



Résolution 1 adoptée à l'unanimité



Résolution 2 - Modification de l'article 7 des statuts - Radiations

Mention à ajouter :

La radiation d'une association affiliée prononcée par le Conseil d'Administration à la suite de motif grave ou du non respect du règlement intérieur.



Résolution 2 adoptée à l'unanimité



Résolution 3 - Modification de l'article 9 des statuts - Conseil d'Administration

Modification de phrase :

**L'Association est dirigée par un conseil
de 6, 9, 12 ou 15 membres élus par l'Assemblée
Générale Ordinaire pour
une durée de trois ans. Le nombre
d'administrateur à date de signature des statuts
est de 9 membres.**

Il pourra évoluer sur décision prise en AGE.



Résolution 3 :

Après débats, il est décidé sur supprimer :

- la possibilité d'avoir 6 membres au niveau du CA (modification adoptée à la majorité)
- La mention « *Il pourra évoluer sur décision prise en AGE* » - modification adoptée à l'unanimité

Après prise en compte de ces 2 modifications, la résolution est adoptée à l'unanimité.



Résolution 3 - Modification de l'article 3 des statuts - Siège Social

**Le Siège social est transféré à Paris
140 rue Chevaleret - Paris 13^e**



Résolution 4 adoptée à l'unanimité

L'AGE est levée à 10h40



Assemblée Générale Ordinaire

Construire enchanvre



CHANVRE
2018

Début 10 :40

En début de séance, à la demande du Président, 2 assesseurs (Michel CADOT et Mickaël GESTAS – de l'association *De la tête au toit*) et un secrétaire (Quentin PICHON) sont désignés pour assurer le dépouillement lors de l'élection des nouveaux administrateurs.

Le Président (Jean-Marc NAUMOVIC) présente le rapport moral et le rapport d'activité 2017

« Chers adhérents,

Construire en chanvre a maintenant 20 ans!

Après quatre années de présidence, je me dois de faire le bilan de mon engagement et de celui de notre exécutif, le conseil d'administration. Dit le rapport moral.

- Ma première action fut celle de faire revivre CenC suite à notre engagement infructueux auprès de C&B et de régler nos dettes qui se sont étalées sur quatre ans et qui viennent d'être soldées début 2018.

- L'action la plus importante pour tous, a été **le renouvellement des règles professionnelles en avril 2015**, en établissant pour la première fois les REX (retour d'expérience) sur 120 constructions. Ceci nous permet de passer en technique courante auprès des professionnels du bâtiment et des assureurs. Ce renouvellement est réalisé tous les deux ans et demande un gros investissement à CenC pour passer devant les assureurs et les bureaux de contrôle, la C2P.

Les Règles Professionnelles furent, de nouveau validées en septembre 2017 par un travail réalisé par Quentin et moi-même durant l'été 2017.

- Nous avons engagé **la régionalisation** avec deux régions affiliées, Grand Est et Ile de France, et six en devenir. CenC ne pouvant pas s'impliquer sur tout le territoire, il s'agit par cette action, de localiser les acteurs pour permettre une offre régionale, de créer un observatoire des bâtiments nous aidant à un meilleur suivi des REX, d'offrir de l'information régionale de réunir les acteurs, et de permettre une offre de formation nécessaire à l'évolution de la construction chanvre.

- Nous avons réalisé **un guide pédagogique** écrit entre 2016 et 2017 qui est à votre disposition depuis peu ainsi qu'un complément technique du Moniteur sorti l'été 2017. Le guide pédagogique 'facilitateur de prescription' vient en complément des règles professionnelles, et donnent de nombreux éléments de compréhension de la construction chanvre dans le but de sécurisation. Ce guide est une première par son contenu, et sera réactualiser au gré des connaissances complémentaires et des essais prévus. Une première publication a été faite à l'occasion de l'événement chanvre de l'ordre des Architectes IDF, contenant une exposition, ce printemps 2018.

- Après une année de travail de dossier et d'échanges avec l'Agence Qualité Construction, nous avons eu, en octobre 2017, un accord de principe, puis le 7 mai dernier, la signature définitive de la **convention PACTE par l'état**. Cette convention nous permet d'avancer sur de nombreux points, dont particulièrement **les essais et la caractérisation des bétons de chanvre à la résistance au feu, les essais d'arrachement** pour mieux cibler les enduits de finitions, mais aussi **la refonte et l'extension des règles professionnelles, l'élaboration d'un guide 'chantier'** et bien d'autres éléments essentiels à notre évolution... Cette convention PACTE permet une subvention de l'état à hauteur de 200K€ et nous demande un investissement supplémentaire de 100k€ sur deux ans.

- Une nouvelle FDES collective, à venir, a démarrée en 2017, celle-ci est en train de s'achever. Elle viendra se substituer à celle existante et rentrera dans la base INIES prochainement. Celle-ci fut entièrement financée par CenC donc par vous.

- Nous avons aussi apportés tout notre soutien à **l'Ecole Nationale du Chanvre** basée en Lozère et qui devient notre pilier concernant la formation. Un premier MOOC a été réalisé, et l'ENC avance sur de nombreux domaines concernant la formation. Notre collègue Remy CHORDA s'appuie bien évidemment sur les documents techniques que nous lui fournissons.

- Grâce aussi à l'implication d'INTERCHANVRE et de nos industriels, vous avez pu voir une avancée sur la communication de notre mode constructif et sur bien des sujets concernant le chanvre, dans tous ces états. Je citerai entre autre, la présence d'INTERCHANVRE au salon de l'agriculture et la présence de nos collègues de CenC et notre présence au premier événement chanvre à l'ordre des architectes d'IDF.

Par ces travaux et ces avancées, nous nous sommes imposés, comme les représentants de la filière auprès des institutionnels, ce qui n'était pas gagné.

Le fonctionnement de CenC n'est pas pour autant à la hauteur de ce qu'il devrait être pour vous représenter.

Avec une trésorerie annuelle d'environ 70 K€, même si celle-ci a doublée en quelques années, cela reste faible en rapport à nos ambitions. Ceci nous a permis néanmoins de payer un secrétariat à tiers temps, de rémunérer partiellement 2 prestataires ingénieurs,

Quentin et Philippe, de défrayer mes quelques déplacements, et de régler des dépenses exceptionnelles (FDES) et usuelles d'une association (site, com, compta, etc.).

A cela je rajoute, et j'en remercie particulièrement le Président d'INTERCHANVRE Dominique BRIFFAUD, l'engagement qu'il nous prouve en impliquant sa direction pour du temps dédié à Construire en Chanvre.

Nos industriels chaudières, chanvriers ont développé comme jamais, et par la-même s'implique et soutienne l'engagement de notre association.

Le bénévolat associatif a fait aussi son travail. Ainsi je voudrais remercier tous ceux qui se sont impliqués dans la relecture des RP en 2017, qui sont venus à Paris à plusieurs reprises, sans compensation, pour faire vivre nos travaux.

Notons le soutien de la FFB, et des Compagnons du devoir pour nous prêter des salles parisiennes. Je voudrais aussi remercier le travail de nos collègues et prestataires qui ont fait aussi une bonne part de bénévolat, je nommerai Philippe MUNOZ et Quentin PICHON.

Il me faut souligner aussi le rapprochement avec la filière bois que j'ai initié dès 2015, dont Atlanbois nous accueillent gracieusement dans leurs locaux. Avec le programme PACTE à réaliser, j'espère que nous apporterons à cette filière une solution inédite et efficace. Mais je ne peux anticiper les résultats des laboratoires.

Et maintenant, comment pourrions-nous passer la vitesse supérieure ? Telle est ma question. Les chantiers à ouvrir à continuer sont nombreux. (titre 5, régionalisation, économie circulaire, etc...)

Enfin, nous partageons tous l'incroyable confort, voir la santé qu'apporte la construction à base de chanvre. Nous partageons la nécessité de construire sainement pour la transition énergétique et la captation du carbone.

Oui le chanvre apporte de nombreuses réponses de grande qualité dans de nombreux secteurs. De l'agriculture à l'alimentation en passant par la médecine, l'automobile et le bâtiment. Cette culture et l'intelligence humaine peuvent transformer la société que ce soit dans le bâtiment ou dans les autres secteurs. Nulle autre plante par ses débouchés n'incarne avec autant de force les besoins réels à nous faire évoluer vers un monde plus soutenable.

Merci pour votre confiance »

Jean-Marc NAUMOVIC

Président de Construire en Chanvre

Fondateur

Jean-Claude DANIEL (administrateur) présente le programme d'actions (commissions et projets)



J-C Daniel
Administrateur
CenC

Programme d'actions

Les commissions

- Commission formation *pilotée par Gérard Lenain*
- Commission couple *pilotée par Philippe Munoz*
- Commission label chènevotte bâtiment *co-pilotée par Nathalie Fichaux et Philippe Munoz*
- Commission régionalisation *pilotée par Nathalie Fichaux*

Les projets transverses

- Pacte *piloté par Philippe Munoz*
- FDES *piloté par Quentin Pichon*
- 100 000€ *piloté par CenCIdF*



Dominique BRIFFAUD (Président d'Interchanvre) présente l'implication d'Interchanvre au niveau du soutien de CenC.



L'Implication d'InterChanvre pour soutenir Construire en Chanvre

Moyens humain

- 1/3 du temps de Nathalie Fichaux

Moyens de communication/lobbying

- Organisation des relations presse
- Création des supports de communication
- Suivi du plan d'action avec le ministère
- Implication de le pilotage du Plan d'action de la bioéconomie...

Moyens financiers



Le Trésorier (GL) présente le bilan financier 2017 (qui n'occasionne ni question, ni remarques de l'assemblée) ainsi que le budget prévisionnel 2018 (qui n'occasionne ni question, ni remarques de l'assemblée).



*Gérard Lenain
CenC*

Bilan financier

CF pièce jointe comptes annuels
Plaquette AGILYS



L'AGO, après avoir entendu l'ensemble de ces présentations, vote les résolutions proposées :

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport moral et financier et les explications complémentaires fournies verbalement, approuve dans toutes leurs parties **ledit rapport, le bilan, le compte de résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2017** tels qu'ils sont présentés. Le résultat négatif de 18642€ sera affecté au **report au nouveau**.

L'Assemblée approuve en conséquence les opérations et actes de gestion accomplis par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé et dont le compte-rendu lui a été fait, et donne quitus de son mandat pour cet exercice au Président et au Conseil d'Administration.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du **rapport d'activité 2017**, approuve **les orientations prises et le plan d'actions 2018**.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le **budget prévisionnel 2018** de **CONSTRUIRE EN CHANVRE**, tel qu'il lui a été présenté.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère **tous pouvoirs et autorisations** nécessaires au porteur d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal, en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales.

Résolution 1 à 4 votées une à une à l'unanimité

Résolution 5 présentée par le Trésorier et votée à l'unanimité :

- Mise en report à nouveau du déficit de 24325,14 € de 2012
- Affectation en réserve de l'excédent de 13353,07 € de 2013
- Affectation en réserve de l'excédent de 60278,43 € de 2014
- Affectation en réserve de l'excédent de 7501,04 € de 2015
- Affectation en réserve de l'excédent de 931,63 € de 2016
- Mise en report à nouveau du déficit de 18642 € de 2017

Election des nouveaux administrateurs en conformité avec les statuts :

Après présentation des candidats présents ou représentés (Michel CADOT, Ghislaine LEGENDRE, Daniel BAYOL, Gérard LENAIN au titre du renouvellement des tiers et Philippe LAMARQUE, Rémy CHORDA, Marco CAPPELLARI, Mathieu BOISANTE et Christophe LUBERT) et vérification qu'aucun autre membre ne souhaite candidater, le vote à bulletins secrets a lieu.

- Sont élus pour 3 ans : Michel CADOT, Daniel BAYOL, Gérard LENAIN, Rémy CHORDA et Philippe LAMARQUE
- Est élu pour 2 ans : Mathieu BOISANTE
- Est élu pour 1 an : Christophe LUBERT

Après tenue du nouveau Conseil d'Administration, la constitution du nouveau bureau est donnée à l'assemblée :

Président : Jean-Claude DANIEL

Vice-Présidents : Daniel DAVILLER et Michel CADOT

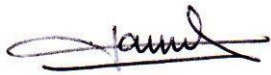
Trésorier : Gérard LENAIN

Trésorier adjoint : Benoit SAVOURAT

La séance est levée à 12 :30

Le Président

Jean-Claude DANIEL

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'JC Daniel', with a horizontal line drawn underneath the name.

Association CONSTRUIRE EN CHANVRE

20 Rue Paul Ligneul

72000 LE MANS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

PARIS

42, boulevard Malesherbes
75008 Paris
Tél. : **01 42 12 88 55**
Fax : 01 42 12 88 50

LE MANS

Immeuble Vinci
49, avenue Bartholdi
72000 Le Mans
Tél. : **02 43 87 00 02**
Fax : 02 43 39 20 94

www.agilysconseil.fr

Comptabilité • Fiscalité • Social • Organisation • Formation • Audit et Missions Légales
Gestion • Assistance Juridique • Ingénierie Financière • Ingénierie Patrimoniale

SARL au capital de 1 616 000 euros - RCS Paris 797 939 428
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris et d'Angers et Membre de la Compagnie des Conseils et Experts Financiers

Attestation de l'expert comptable

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise **Association CONSTRUIRE EN CHANVRE** relatifs à l'exercice du **01/01/2017** au **31/12/2017** et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 45 645 euros

Chiffre d'affaires : 23 364 euros

Résultat net comptable : -18 642 euros

Fait à Le Mans

Le 15/06/2018

Mr Romuald BEDOUIN

Expert-comptable

Signature

Etats financiers au 31/12/2017

Comptes annuels

Bilan Actif

		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILIS ATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement Concessions brevets droits similaires Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes				
	IMMOBILIS ATIONS CORPORELLES				
ACTIF IMMOBILISE	Terrains				
	Construction				
	s				
	Installations techniques,mat. et outillage indus. Autres immobilisations corporelles	1 548	1 548		311
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILIS ATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival. Autres participations				
	Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés	195		195	195
ACTIF IMMOBILISE	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)		1 743	1 548	195	506
ACTIF CIRCULANT	S TOCKS ET EN-COURS				
	M atières premières, approvisionnements En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	M marchandises	827		827	
	Avances et Acomptes versés sur commandes CREANCES (3)	12 291		12 291	13 006
	Créances usagers et comptes rattachés Autres créances	122		122	2 257
		4 739		4 739	4 725
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DIS	27 471		27 471	50 163
	PONIBILITES				
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	45 450		45 450	70 151
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III) Primes de remboursement des obligations (IV) Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		47 193	1 548	45 645	70 657

- (1) dont droit au bail
- (2) dont à moins d'un an
- (3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Voir attestation de l'Expert Comptable

Bilan Passif

		31/12/2017	31/12/2016
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation	1 597	1 597
	Réserves	31 694	30 762
	Report à nouveau	(18 642)	932
	Résultat de l'exercice	14 649	33 291
	Total des fonds propres		
Fonds associatifs	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers		
	financeurs Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	14 649	33 291
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 428	13 416
	Dettes fiscales et sociales		137
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 418	23 812
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance	5 150	
	Total des dettes	30 995	37 365
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	45 645	70 657
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(18 642,06)	931,63
	(1) Dont à moins d'un an	30 995	37 365
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		



Compte de Résultat

		31/12/2017	31/12/2016
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	192	397
	Prestations de services	23 172	4 719
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons		
	Cotisations	58 470	42 000
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		4 882
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	8 222	3 750
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	90 056	55 748
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	106 158	45 666
	Impôts, taxes et versements assimilés		61
	Rémunération du personnel		
	Charges sociales	1 217	45
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	311	516
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	1 026	1
	Total des charges d'exploitation	108 712	46 290
	1 - RES ULTAT COURANT NON FINANCIER	(18 656)	9 458
Produits financiers Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	14	27
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
	2 - RES ULTAT FINANCIER	14	27
	3 - RES ULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	(18 642)	9 485
	Produits exceptionnels		560
	Charges exceptionnelles		9 113
	4 - RES ULTAT EXCEPTIONNEL		(8 553)
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	90 070	56 335
	TOTAL DES CHARGES	108 712	55 403
	EXCEDENT ou DEFICIT	(18 642)	932
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

